

Bureau de la Greffière-trésorière  
et Directrice générale

**MARDI LE 7 FÉVRIER 2023**

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**Endroit :** Salle du Conseil municipal  
**Adresse :** 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9  
**Heure :** 19 h

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. RÉOLUTIONS**

1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 7 février 2023.
- A.1 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 25 JANVIER AU 6 FÉVRIER 2023 :** Premier projet de règlement (AM-112) – Pour amender le règlement d'urbanisme portant le numéro 436-99 « Règlement de zonage » – Ajouter le sous-groupe « Activités récréatives et touristiques » dans la zone 5-DC (Développement contrôlé) – 279, chemin du Pouvoir.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

2. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 7 février 2023.

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE**

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**III. AVIS DE MOTION**

- A.1 **AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement pour abroger et remplacer le règlement portant le numéro 819-18 – Règlement constituant le Comité Consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Val-des-Monts.
- A.2 **AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement pour autoriser un règlement d'emprunt au montant de 3 000 000 \$ et décréter une dépense au montant de 3 000 000 \$ aux fins d'assurer la réalisation des projets d'investissements aux infrastructures destinées au service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire situées sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Monts.
- A.3 **AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement pour autoriser un règlement d'emprunt au montant de 1 300 000 \$ et décréter une dépense au montant de 1 300 000 \$ aux fins d'acquérir et remplacer une partie de la flotte véhiculaire destinée au service de Sécurité incendie de la Municipalité de Val-des-Monts.
- A.4 **AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement pour autoriser un règlement d'emprunt au montant de 2 700 000 \$ et décréter une dépense au montant de 2 700 000 \$ aux fins d'acquérir des génératrices fixes, 75 lits pliables et des trousseaux pour sinistrés afin de répondre aux situations d'urgence que subirait la Municipalité de Val-des-Monts.
- A.5 **AVIS DE MOTION :** Présentation d'un projet de règlement pour autoriser un deuxième règlement d'emprunt d'amélioration locale au montant de 226 000 \$ et décréter une dépense au montant de 226 000 \$, aux fins de permettre le prolongement du réseau d'électricité d'Hydro-Québec sur une distance de 2 400 mètres, soit du 372 au 601, chemin du Pouvoir.

**IV. RÉOLUTIONS**

**1. ADMINISTRATION**

- 1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 7 février 2023.
- 1.2 Pour accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 janvier 2023.

## **2. GREFFE**

- 2.1 Pour nommer madame Joëlle Gauthier à titre de Mairesse suppléante – Autorisation pour les signatures des comptes, effets bancaires et documents – Représentation à la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l’Outaouais – Période du 8 février au 31 décembre 2023.
- 2.2 Pour nommer les signataires – Comptes de la Municipalité de Val-des-Monts – Effets bancaires et autres documents – Caisse populaire Desjardins de Gatineau.

## **3. TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter les coûts supplémentaires – Avenant 11 – Rénovation du garage des infrastructures – Décréter une dépense supplémentaire au montant 5 958,44 \$ « taxes en sus ».
- 3.2 Pour accepter un montant supplémentaire – Services d’ingénieurs professionnels – Préparation de plans et devis – Remplacement du ponceau du chemin des Trois-Lacs – Décréter une dépense supplémentaire au montant de 14 750,00 \$ « taxes en sus ».
- 3.3 Pour abroger et remplacer la résolution portant le numéro 22-04-108 – Pour nommer les officiers responsables – Service des Travaux publics – Signature – Demandes d’interventions ou de consentement municipal – Compagnies et sociétés de services d’utilité publique – Interventions dans l’emprise publique de la Municipalité de Val-des-Monts.

## **4. FINANCES ET TAXATION**

- 4.1 Pour accepter le rapport comptable 22-012 – Comptes payés et à payer – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 3 135 430,48 \$ – Comptes payés au montant de 1 543 256,18 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 563 279,15 \$.
- 4.2 Pour accepter le rapport des dépenses en immobilisation au montant de 13 276 652,85 \$ – Engagements au montant de 2 734 116,90 \$ – Période se terminant le 31 décembre 2022.
- 4.3 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d’avocats RPGL (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 37 552,07 \$ « taxes incluses ».
- 4.4 Pour entériner le renouvellement de la police d’assurance accident – Pompiers à temps partiel et bénévoles – Décréter une dépense au montant de 2 285 \$ « taxes en sus » – Période du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 1<sup>er</sup> décembre 2023.
- 4.5 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer la firme d’avocats RPGL – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 11 757,80 \$ – Vente pour taxes.

## **5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 5.1 Pour proclamer la semaine du 13 au 17 février 2023 – « Journées de la persévérance scolaire ».
- 5.2 Pour octroyer une subvention au montant de 500 \$ – Participation de monsieur William Scott – Compétitions de Snowboard Cross – Circuit Nord-Américain.
- 5.3 Pour octroyer une subvention au montant de 100 \$ – Participation de madame Kelly Boisvenue – Jeux de l’éducation 2023.

## **6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

- 6.1 Pour mandater la firme d’avocats RPGL (SENCRL) – Nuisances au 48, rue Mitchell – Absence de revêtement extérieur au 1711, route du Carrefour – Habitation vétuste au 80, chemin du Parc – Construction sans permis et nuisances au 9, chemin du Lac-Huot – Nuisances au 435, route Principale.

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 7.1 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter les coûts supplémentaires – Avenant 37 – Construction de la caserne dans l’arrondissement sud – Décréter une dépense supplémentaire au montant 869,39 \$ « taxes en sus ».
- 7.2 Pour autoriser la signature de l’amendement no 1 – Entente intervenue entre la Municipalité de Val-des-Monts et la Société canadienne de la CROIX-ROUGE « SCCR » – Année 2022-2023 – Autoriser le versement de la compensation financière – Année 2023-2024.

## **8. RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1 Pour accepter la démission de l’employé portant le numéro de matricule 22268.
- 8.2 Pour accepter la démission de l’employé portant le numéro de matricule 22031.
- 8.3 Pour retenir les services de monsieur Rony Thélémaque à titre de Coordonnateur – Gestion des appels d’offres et approvisionnements à compter du 6 mars 2023.



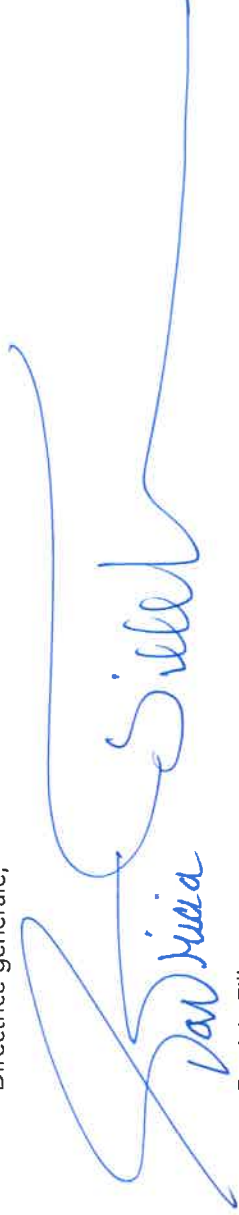
2

**9. HYGIÈNE DU MILIEU**

**10. GÉNÉRAL**

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

La Greffière-trésorière et  
Directrice générale,



Patricia Fillet

PF/rg